

Sortez-les!



Calendrier des collectes 2024

Janvier

Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Février

Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29		

Mars

Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Avril

Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

Mai

Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Juin

Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

Juillet

Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Août

Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Légende

- Matières recyclables
- Déchets
- Matières organiques

Encombrants
26 juin

Communiquez avec la municipalité pour toute question sur les collectes ou au sujet de vos bacs.

418 492-6830 et sur notre page Facebook!



Septembre

Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

Octobre

Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Novembre

Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

Décembre

Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				



Sortez-les!



Matières recyclables

PAPIER ET CARTON

- ▶ journaux, circulaires, revues
- ▶ feuilles, enveloppes et sacs de papier
- ▶ livres, annuaires téléphoniques
- ▶ rouleaux de carton
- ▶ boîtes de carton
- ▶ boîtes d'œufs
- ▶ cartons de lait et de jus à pignon
- ▶ contenants aseptiques (type Tetra Pak™)



PLASTIQUE

- ▶ bouteilles, contenants et emballages de produits alimentaires, de boissons, de cosmétiques, de produits d'hygiène personnelle et d'entretien ménager identifiés par un de ces symboles :



- ▶ bouchons et couvercles
- ▶ sacs et pellicules d'emballage



VERRE

- ▶ bouteilles et pots, peu importe la couleur



MÉTAL

- ▶ papier et contenants d'aluminium
- ▶ bouteilles et canettes d'aluminium
- ▶ boîtes de conserve
- ▶ bouchons et couvercles



Ces listes ne sont pas exhaustives. Dans le doute, consultez co-eco.org ou l'application **Ça va où** de Recyc-Québec



Collecte d'encombrants

Voici la liste des matières acceptées pour la collecte d'encombrants :

Matelas, futon, mobilier inutilisable, caoutchouc, caoutchouc mousse, styromousse, laine minérale et autres isolants, tapis, boyaux, toile (abri, piscine, etc.), revêtement de résidence en vinyle (clapboard), préclart et tuiles, déchets domestiques (sac vert), papier goudronné, plastique rigide (douches, bassins de jardin, etc.) et souches d'arbres



Les Écocentres

Ouverts du 9 avril au 16 novembre

La Pocatière

410, 14e rue Bérubé
Mardi au samedi de 8h à 16h

Saint-Pascal

236, avenue du Parc
Mercredi au samedi de 8h à 16h

Saint-Alexandre-de-Kamouraska

619, route 289
1er et 3e samedi du mois de 8h à 12h
Les jeudis de 8h à 16h30 jusqu'au 31 octobre
Les jeudis de 8h à 16h à partir du 7 novembre

En cas de tempête de neige hâtive, les dates de fermeture pourraient être modifiées.

Matières acceptés sans frais

Agrégats : Gravier, béton, asphalte, etc.

Accepté en petite quantité (une brouette)

Appareils électronique :

Ordinateurs, imprimantes, radios, etc.

Bois : Naturel, traité, peint, etc.

Écomeubles : Table, étagère, vaisselle, livres, jeux, outils, électroménagers, etc.

Matériaux secs : Vitre, miroir, porcelaine, céramique, etc.

Métal : Tuyaux, jantes, clotures, etc.

Pneus (sans jante)

Résidus domestique dangereux : Huiles, solvants

Peinture : résidentielle, à métal, aérosol, etc.

Piles et batteries

Ampoules fluocompatctes et tubes fluorescents

Résidus verts : Feuilles, gazon, etc.

Consultez le site de Co-Éco pour plus de détails sur les autres matières avec frais.

Matières organiques

1, 2, 3...
TRIEZ!



Si vous répondez **oui** à l'une de ces trois questions, vous pouvez déposer votre matière dans le bac brun :

1 Est-ce que ça se mange?



2 Est-ce du papier ou du carton souillé par des aliments ou ayant servi à emballer de la nourriture?



3 Est-ce un résidu de jardinage?



Exemple de matières refusées :

Feuilles d'automne, engrais, matières recyclables, couches, tampons, cendres, tous les sacs non compostables, produits ménagers, sciure et copeaux de bois, résidus d'agriculture commerciale, etc.

Pour une liste exhaustive, voir le site de Co-Éco.



Ligne info
418 856-2628 - poste 0
www.co-eco.org

Pour des questions en lien avec la collecte, contactez la municipalité :
418 492-6830
facebook.com/sainte-helene.dekamouraska